

Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 21 mai 2025

Communiqué de presse

Horaire 2026 des transports publics : de grands changements en vue avec le lancement du RER Jura

Le projet d'horaire 2026 des transports publics est en consultation du vendredi 23 mai au lundi 9 juin 2025. La connexion du canton du Jura au réseau national s'améliorera avec le rétablissement de la liaison directe entre Bâle, le Jura et l'Arc lémanique. Moutier et Delémont seront desservis chaque demi-heure par les trains grandes lignes. Une première étape du RER Jura se met en place avec deux trains par heure entre Delémont et Porrentruy qui sont prolongés avec cette fréquence jusqu'à Delle et Bonfol. Les horaires des bus en Ajoie et dans la Vallée de Delémont seront adaptés afin de répondre aux critères de cofinancement de l'Office fédéral des transports (OFT). Le Gouvernement jurassien sera encore appelé à valider ces propositions.

Les trains grandes lignes du Jura passent à la cadence 30 minutes

La place du canton du Jura sur le réseau ferroviaire national sera améliorée grâce à des liaisons toutes les 30 minutes vers Bâle, Bienne, Lausanne et Genève. L'IC51 reliera une fois par heure Delémont et Moutier à Lausanne, sans changement. Dans l'autre demi-heure, l'IR56 exploité par le BLS donnera correspondance à Bienne sur l'IC5 pour Lausanne en provenance de Zurich. Pour Genève, il faudra changer de train à Renens comme actuellement.

Le premier train IC51 pour Bâle partira de Delémont à 5h52 au lieu de 6h23 actuellement. La desserte en trafic grandes lignes entre Delémont et Bâle sera complétée en début et fin de service par des trains régionaux S3.

Le RER Jura raccordé au réseau grandes lignes à Delémont et étendu vers Delle et Bonfol

La première étape du RER Jura, entièrement exploité par des trains CFF de type Flirt, est mis en place et composé des lignes :

- R1 Delémont – Delle, en correspondance à Porrentruy avec la ligne R22 Porrentruy – Bonfol ;
- R2 Delémont – Bonfol, en correspondance à Porrentruy avec la ligne R11 Porrentruy – Delle.

Il conviendra de transborder systématiquement à Delémont sur des trains grandes lignes pour se rendre à Bâle ou Moutier, Bienne et au-delà. A Delémont, les lignes R1 et R2 arriveront et partiront de la voie 2. Les correspondances pour Bienne se feront sur le même quai, sur la voie 3, en face, alors que les trains directs pour Bâle partiront de la voie 1.

Deux départs de Delle pour Delémont sont ajoutés en semaine à 4h14 et 4h44, notamment pour permettre aux pendulaires de rejoindre leurs lieux de travail dans le Jura ou au-delà en direction de Bienne et Bâle plus tôt le matin. Cela répond aux attentes des employeurs et des salariés.

Enfin, quelques courses entre Bonfol et Porrentruy, le matin et en fin de journée, seront remplacées par des bus durant une période transitoire, jusqu'en 2029, dans l'attente de matériel roulant ferroviaire supplémentaire.

Nouvelles relations ferroviaires nocturnes

Deux allers-retours nocturnes supplémentaires par train seront proposés entre Delémont et Porrentruy :

- un train supplémentaire circulera quotidiennement au départ de Delémont à 00h54. Il permettra notamment des retours, jusqu'à Porrentruy, de Bâle (départ 00h08) et de Lausanne (départ 23h04).
- le train circulant les vendredis et samedis soirs de Bienne (départ 1h21) pour Delémont (arrivée 1h49) sera désormais prolongé jusqu'à Porrentruy (arrivée 2h20). A Bienne, ce train sera en correspondance avec l'IC5 quittant Lausanne à 00h04 ;
- deux nouveaux trains pour Delémont partant de Porrentruy à 1h10 et à 1h40 seront introduits en fin de semaine.

Les horaires des Noctabus seront adaptés en conséquence.

Accès à la gare Belfort-Montbéliard TGV

Les trains de la ligne R1 Delémont – Porrentruy – Delle devraient offrir, par correspondance à Delle, 16 liaisons par jour vers et de la gare TGV de Belfort-Montbéliard (Meroux), ainsi qu'avec Belfort Ville. Le canton du Jura est dans l'attente de confirmations de la part des autorités françaises quant aux horaires exacts de ces trains.

Horaires des bus MOBIJU adaptés

Afin de satisfaire les critères de cofinancement fédéraux, des changements devront être apportés à l'offre du réseau de bus en semaine. Cela se traduira par des baisses de fréquence sur une partie des lignes. L'offre du week-end sera maintenue inchangée sur la majorité des lignes.

Dans le district de Delémont, les lignes « 2 Cras-des-Fourches – Delémont, gare – Communance – Courtételle », « 6 Châtillon – Delémont – Soyhières – Pleigne / – Ederswiler » et « 8 Bourrignon – Delémont – Courrendlin – Moutier / – Rebeuvelier » et « 51 Bassecourt – Montavon » verront leurs horaires adaptés. Les tracés des lignes 6 et 8 seront raccourcis, respectivement par l'abandon des dessertes de Lucelle (en semaine) et de Roggenburg. Aucun changement ne sera apporté aux lignes « 1 Delémont, gare – Hôpital », « 7 Delémont – Montsevelier » et « 11 Vicques – Vermes ».

Toutes les lignes d'Ajoie feront l'objet d'adaptations d'horaires ou/et de desserte. En effet, quand bien même leur fréquentation est en hausse, elle n'est malheureusement pas en adéquation avec le niveau d'offre actuelle au sens des critères fédéraux. La desserte est maintenue toutes les 30 minutes aux heures de forte affluence sur les lignes principales. Certaines courses en heures creuses (vers 5h, 10h, 14h30 et 20h) seront supprimées. Les horaires des courses du matin et du soir seront décalés de 6 minutes afin de réduire les temps de correspondance avec les trains à Porrentruy, sauf sur les lignes « 76 Porrentruy – Cornol – Charmoille » et « 77 Porrentruy – Alle – Charmoille ».

Dans les Franches-Montagnes, les horaires ne changent pas. Dans le Clos du Doubs, ils ne seront que légèrement adaptés.

Mise en consultation de l'horaire 2026

Du 23 mai au 9 juin 2025, l'Office fédéral des transports (OFT) met en consultation le projet d'horaire 2026 sur www.tp-info.ch/fr/projet-horaire. On y trouve les horaires de toute la Suisse. Chacun peut y simuler l'ensemble des déplacements souhaités.

Les prises de position peuvent être déposées directement en ligne et elles seront automatiquement transmises à la Section cantonale de la mobilité et des transports qui les examinera.

Personnes de contact :

République et Canton du Jura : David Asséo, chef de la Section de la mobilité et des transports du Service du développement territorial, david.aseo@jura.ch, 079 793 71 04 ;

CFF : Service de presse CFF, presse@cff.ch, tél 051 220 43 43 ;

CJ : Jean-Frédéric Python, directeur des Chemins de fer du Jura, jean-frederic.python@les-cj.ch, 032 482 64 51 ;

MOBIJU : Service de presse CarPostal, infomedia@postauto.ch, tel 058 338 57 00 ;

Vagabond : Steve Nussbaumer, responsable opérationnel, steve.nussbaumer@carpostal.ch, 058 341 24 50.

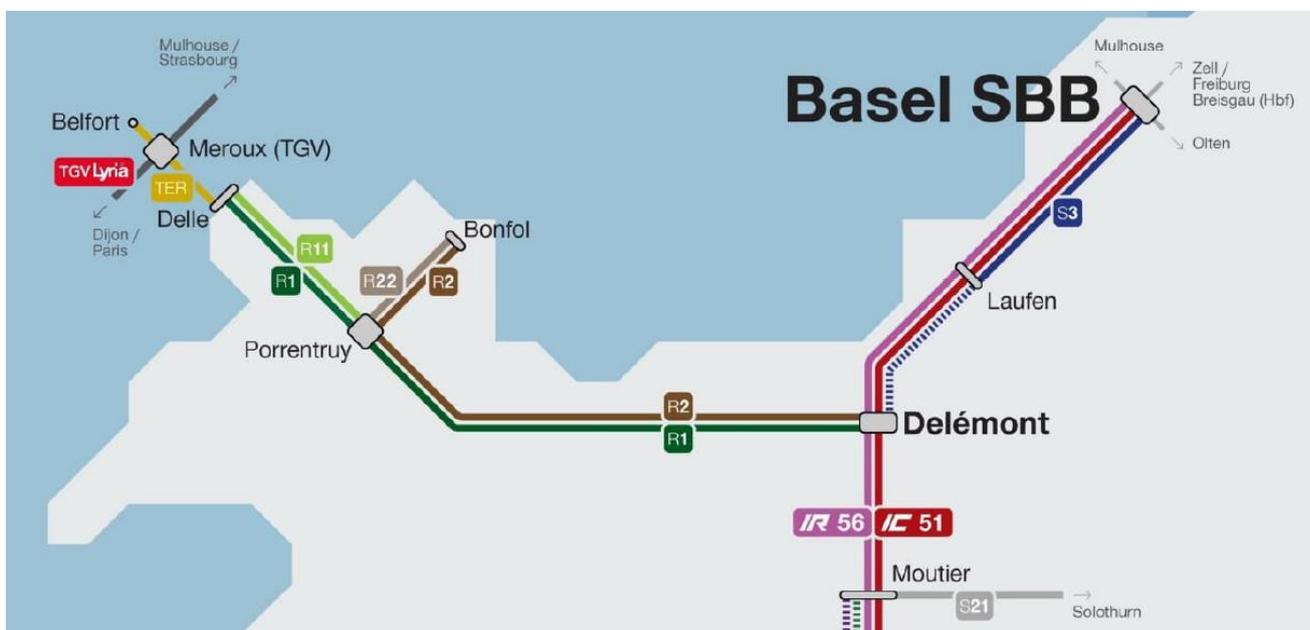
Dossier de presse

Changement d'horaire 2026 des transports publics

1. Modifications des horaires sur le réseau ferroviaire jurassien

Parcours des trains du RER Jura et nouvelle numérotation des lignes ferroviaires du trafic régional

La reprise par les CFF de l'exploitation de la ligne CJ Porrentruy – Bonfol et la mise en place de la première étape du RER Jura, avec terminus de tous les trains à Delémont, coïncide avec une nouvelle numérotation des lignes ferroviaires. A partir du 14 décembre 2025, les lignes « R1 Delémont-Porrentruy-Delle » et « R2 Delémont-Porrentruy-Bonfol » assureront chaque demi-heure la liaison entre la Vallée de Delémont, St-Ursanne, Courgenay et Porrentruy. Ces trains sont prolongés sur Delle (R1) et sur Bonfol (R2). A Porrentruy, le train R1 donne correspondance sur la ligne « R22 Porrentruy-Bonfol » et le train R2 sur la ligne « R11 Porrentruy-Delle ». Ainsi la colonne vertébrale ferroviaire cantonale sera renforcée au-delà de Porrentruy avec un deuxième train par heure jusqu'à Delle et jusqu'à Bonfol.



Quatre allers et retours entre Bonfol et Porrentruy, entre 7h et 8h ainsi qu'entre 17h et 18h en semaine, seront produits par des bus durant une période transitoire, jusqu'en 2029, dans l'attente que le matériel roulant supplémentaire commandé par les CFF soit disponible.

Utilisation des quais à Delémont

L'horaire 2026 revoit également l'attribution des quais en gare de Delémont : les trains grandes lignes en direction de Bâle partiront systématiquement de la voie 1. Les RER Jura de / pour Porrentruy utiliseront la voie 2. Les trains circulant vers Bienne et l'Arc lémanique partiront de la voie 3.

Les correspondances entre le RER Jura et les trains en direction de Bienne se feront ainsi sur le même quai, entre les voies 2 et 3. Au retour en gare de Delémont, les voyageurs en provenance de Bienne arriveront sur la voie 1 et disposeront de 3 minutes pour rejoindre le RER Jura, qui les attendra en voie 2.

La mise en circulation des trains grandes lignes à la demi-heure à Delémont entraînera le terminus à Laufon des trains S3, qui relie aujourd'hui Porrentruy et Delémont à Bâle et Olten sans changement mais avec de nombreux arrêts. Cela portera à 13 minutes le temps de correspondance à Delémont entre le RER Jura et les trains grandes lignes à destination et en provenance de Bâle. Les temps de parcours entre le Jura et Bâle demeureront toutefois inchangés avec les temps de parcours réduits des trains grandes lignes qui circuleront chaque demi-heure depuis la fin de l'année.

Accessibilité améliorée tôt le matin

Le premier train direct IC51 pour Bâle partira de Delémont à 5h52 au lieu de 6h23 actuellement. Trois trains de la ligne S3 Laufon – Bâle compléteront les possibilités de déplacement entre le Jura et Bâle tôt le matin (départs 4h37, 5h07 et 5h37 de Delémont).

L'accessibilité en provenance de la France est également améliorée tôt le matin. Deux départs de Delle à 4h14 et 4h44 permettront de rejoindre Porrentruy (pour 4h30 et 5h), Glovelier (pour 4h50 et 5h20), Courtételle (avec correspondance bus permettant d'accéder à la zone d'activité de la Communance à 5h15 et 5h45) et Delémont avec des correspondances possibles pour Moutier, Granges Nord et Bienne ainsi que pour Bâle.

Accessibilité améliorée tard le soir

Le soir, un train régional S3 quittant Bâle à 00h08 terminera son service à Delémont (arrivée 00h50). Une correspondance sur un train R2 à 00h54 permettra quotidiennement des retours jusqu'à Porrentruy. Le dernier départ de Bâle pour Delémont sera possible à 0h46 en semaine (3h45 le week-end).

Les retours tardifs depuis l'Arc lémanique et le Pied du Jura sont aussi possible jusqu'à Porrentruy quotidiennement avec le dernier IC51 de Lausanne (départ 23h04) qui reliera chaque jour Delémont (arrivée à 0h48). Avec changement à Renens, il sera également possible de rentrer dans le Jura jusqu'à Porrentruy en quittant Genève à 22h20.

Desserte nocturne en fin de semaine entre Delémont et Porrentruy

Avec des départs de Delémont à 0h54 et 1h51 en direction de Porrentruy, et des départs de Porrentruy à 1h13 et 1h40 en direction de Delémont, l'offre ferroviaire remplacera partiellement les Noctabus de la ligne N10 entre Delémont et Porrentruy. Pour compléter l'offre nocturne entre la capitale et le chef-lieu ajoulot, un Noctabus partira de Delémont à 3h10 en direction de Porrentruy et un Noctabus partira de Porrentruy à 3h05 en direction de Delémont. En résumé, la desserte nocturne le week-end entre Delémont et Porrentruy sera assurée par des départs de Delémont à 0h54 (train), 1h51 (train), 3h10 (Noctabus) et 4h14 (train). Depuis Porrentruy à 1h13 (train), 1h40 (train), 3h05 (Noctabus) et 4h33 (train). A Glovelier, aux alentours de 2h00 et 3h35, il est possible de rentrer jusqu'aux Franches-Montagnes.

Noctabus

La liaison entre Saignelégier et la Courtine sera prolongée jusqu'à Glovelier. Cette ligne disposera de correspondances à Glovelier et aux Reussilles. Parallèlement, l'offre en Noctabus sera diminuée sur la plupart des lignes :

- en Ajoie, les lignes Ajoie Est et Ajoie Ouest partiront de Porrentruy à 1h35 et à 2h35 ;
- au départ de Delémont, il n'y aura plus qu'une seule course par nuit pour Bourrignon. Il en sera de même pour Soyhières et le Haut-Plateau. A Soyhières, le Noctabus n'ira dans les villages que s'il y a des passagers présents dans le bus ;
- Châtillon et Rossemaison ne seront desservis que deux fois par nuit. La seconde course passera d'abord par Courrendlin.
- la course actuelle entre Saignelégier et La Chaux-de-Fonds partant à 1h45 sera avancée à 2h00 et fera demi-tour aux Bois ; les courses de 0h40 et 2h45 continuent d'assurer la liaison entre le chef-lieu franc-montagnard et la Métropole horlogère ;
- Les Pommerats ne seront desservis plus qu'une seule fois par nuit ;

- au départ de Tavannes / Tramelan, il ne subsistera que les deux courses donnant correspondance avec le Moonliner, c'est-à-dire les départs de Tavannes à 1h43 et 3h06.

2. Modifications des horaires sur le réseau de bus MOBIJU

L'offre des lignes de bus sera adaptée afin de répondre aux critères de cofinancement de la Confédération, tant pour ce qui concerne la rentabilité des lignes que l'adéquation entre l'offre et la demande. L'horaire projeté et mis en consultation est le fruit d'un travail étroit mené de concert entre le canton du Jura et CarPostal, et vise à garantir une qualité de desserte optimale tout en respectant ces critères.

Les modifications sur chaque ligne sont explicitées ci-dessous. Les lignes qui ne sont pas mentionnées ne devraient faire l'objet d'aucune modification par rapport à l'horaire actuel. Les modifications concernent l'offre en semaine du lundi au vendredi ; les horaires du week-end devraient demeurer inchangés.

Agglomération de Delémont

Sur la ligne « **2 Cras-des-Fourches - Delémont gare - Communance - Courtételle** » l'offre à fréquence élevée sera maintenue, d'entente avec la commune de Delémont, sur la partie urbaine de la ligne, entre *Delémont, Cras-des-Fourches* et *Delémont, gare*. Jusqu'à 6 liaisons par heure seront proposées durant les heures de pointe, soit un bus toutes les 10 minutes. L'offre sera réduite durant les heures creuses du matin et de l'après-midi et en soirée (entre 20h et 22h).

Au-delà de *Delémont, gare*, 4 bus par heure seront prolongés en direction de la zone d'activités de la Communance, dont deux jusqu'à *Courtételle, gare*. La ligne 2 permettra ainsi de relier toutes les demi-heures la zone industrielle à partir de l'ouest du canton et de la France par correspondance à Courtételle sur les trains R1 et R2. Entre *Courtételle, gare* et *Delémont, gare*, la fréquence sera réduite à un bus par heure durant les heures creuses du matin (suppression des courses de 9h30 et 10h30), de l'après-midi (suppression des courses de 14h30 et 15h30) et du soir (suppression de la course de 19h30). Le dernier départ possible de la Communance pour *Courtételle, gare* à 20h sera maintenu.

La ligne « **6 Châtillon - Delémont - Soyhières - Pleigne / Roggenburg** » circulera uniquement jusqu'à Ederswiler : le village de Roggenburg ne sera plus desservi depuis Delémont. Ederswiler restera relié à Laufon par la nouvelle ligne 110 planifiée par les cantons de Bâle-Campagne et Soleure. Environ 10 correspondances par jour resteront possibles entre les deux lignes à Ederswiler. Le terminus de la ligne à Ederswiler permettra de faire circuler les bus toutes les 30 minutes exactement aussi sur cette branche de la ligne, et donner ainsi accès à tous les trains en gare de Delémont. L'offre en semaine sera de 18 allers et retours sur Soyhières et 16 sur Pleigne et Movelier

L'offre sera également réduite sur la branche sud de la ligne à 20 allers-retours quotidiens entre Delémont, Rossemaison et Châtillon. Le projet d'horaire propose des réductions principalement aux heures creuses pour permettre de maintenir une offre à la demi-heure aux heures de pointe et une cadence horaire avec un dernier départ au-delà de 20h. En fin de semaine, cette ligne bénéficie de courses Noctabus.

En semaine, la ligne « **8 Charmoille - Bourrignon - Delémont - Courrendlin - Moutier / Rebeuvelier** » s'arrêtera à Bourrignon. Lucelle et Charmoille seront toujours reliés durant le week-end. La suppression de ces relations, très peu fréquentées, permet pour l'instant d'éviter d'autres réductions d'offre sur la ligne.

Haute-Sorne

La ligne « **51 Bassecourt - Boécourt – Montavon** » desservira le village de Montavon avec 6 allers-retours quotidiens au lieu de 14 actuellement. Les courses maintenues permettront notamment d'assurer le service pour les transports des élèves primaires et secondaires. La réorganisation de la ligne permettra d'améliorer la desserte de Boécourt à 20 liaisons quotidiennes avec Bassecourt au lieu de 11 actuellement. Toutes les courses reliant Boécourt seront désormais en correspondance avec les trains à Bassecourt, améliorant sensiblement l'accessibilité de la localité.

Ajoie

Des réductions d'offre seront proposées essentiellement dans les heures de faible affluence, soit principalement tôt le matin, durant les heures creuses du matin et de la première moitié d'après-midi, ainsi qu'en soirée. Les courses très faiblement utilisées durant les heures de midi seront également supprimées. Ces mesures permettront de maintenir une offre cadencée à la demi-heure durant les heures de pointe, assurant de bonnes connexions avec l'offre ferroviaire à Porrentruy. L'amplitude de desserte sera, pour la plupart des lignes, proposée de 6h le matin jusqu'en début de soirée.

Le matin, les horaires lignes de bus raccordées à la gare de Porrentruy (hormis pour les lignes 76 et 77 desservant la Baroche) sont retardées de six minutes par rapport à aujourd'hui afin de réduire d'autant la correspondance avec les trains pour Delémont et au-delà. Dès l'après-midi et jusqu'en fin d'exploitation, les courses des lignes de bus seront avancées de 6 minutes par rapport à aujourd'hui pour réduire les temps de correspondance dans le sens inverse, à savoir depuis les trains en provenance de Delémont. Cette mesure permet de réduire de moitié les temps de correspondance sur les trains pour quitter Porrentruy le matin et également lors des retours en fin de journée. Par contre, dans l'autre direction les correspondances passent de 12 à 18 minutes.

Sur la ligne « **71 Porrentruy-Bure-Fahy** » 5 allers-retours aux heures de faible affluence seront supprimés. L'offre est maintenue à 18 allers et retours au lieu de 23. Depuis Fahy et Bure, la première arrivée possible à Porrentruy sera pour 6h30 au lieu de 6h. Une arrivée pour 6h restera possible depuis l'Hôpital et les quartiers du Nord-Est de Porrentruy. Des courses en heures creuses seront supprimées en matinée autour de 10h ainsi que l'après-midi vers 15h. Durant la pause de midi, une interruption de service sera introduite en extrémité de ligne pour éviter de faire circuler des courses qui sont très peu utilisées. Le dernier départ de Porrentruy à 20h pour Bure et Fahy sera maintenu, mais celui de 19h sera supprimé en raison de sa faible utilisation.

La desserte de l'Hôpital depuis la gare de Porrentruy reste assurée avec le même niveau d'offre qu'actuellement.

Sur la ligne « **72 Porrentruy-Coeuve-Beurnevésin** », l'offre sera réduite à 18 allers-retours quotidiens, soit 4 de moins qu'actuellement. Les quatre prolongations de courses sur Bonfol seront supprimées par manque de fréquentation. La première arrivée possible à Porrentruy sera à 6h au lieu de 5h30. Une course durant l'heure creuse du matin, vers 10h, sera supprimée. La cadence horaire sera introduite dès 18h avec une dernière course à 19h au départ de Porrentruy.

L'offre de la ligne « **73 Porrentruy - Chevenez - Grandfontaine** » sera réduite à 23 allers-retours au lieu de 25 actuellement. La première arrivée à Porrentruy le matin sera possible à 6h30 au lieu de 6h. Le premier départ pour Courtedoux et Chevenez se fera à 5h32 au lieu de 5h02. Les retours du soir se feront à cadence horaire dès 18h (départs de Porrentruy à 17h56, 18h56 et 19h56).

Sur la ligne « **74 Porrentruy – Bressaucourt** » l'offre passera à 18 allers-retours quotidiens au lieu de 21 actuellement. La première arrivée à Porrentruy sera à 6h30 au lieu de 6h. La course au départ de Porrentruy à 16h sera supprimée. Durant l'heure creuse du matin, les horaires des courses seront repositionnés. Les courses inutilisées des heures de midi seront supprimées. La dernière course du soir aura lieu à 20h au lieu de 19h30.

L'offre de la ligne « **75 Porrentruy-Fontenais-Villars-s/Fontenais** » sera réduite de 4 allers-retours (20 au lieu de 24). Durant les heures creuses, quatre allers et retours seront limités à Fontenais, au lieu de circuler jusqu'à Villars-sur-Fontenais. La première course du matin et la dernière du soir seront également limitées à Fontenais.

Sur la ligne « **76 Porrentruy - Courgenay - Asuel – Charmoille** », l'offre passera à 20 allers-retours quotidiens au lieu de 23 actuellement. La première arrivée à Courgenay sera à 6h10 au lieu de 5h40, et à Porrentruy à 6h20 au lieu de 5h50. Les deux premiers départs de Porrentruy à 5h11 et 5h41 (de Courgenay à 5h19 et 5h49) seront supprimés. La desserte en fin d'après-midi sera réorganisée. En fin de journée, le dernier départ de Porrentruy sera à 19h41 au lieu de 20h11 (de Courgenay à 19h49 au lieu de 20h19).

L'offre de la ligne « **77 Porrentruy - Alle – Charmoille** » passera à 18 allers-retours quotidiens au lieu de 22 actuellement. La première arrivée à Porrentruy sera à 6h30 au lieu de 6h00. Les deux premiers départs de Porrentruy à 4h56 et 5h26 seront supprimés. Les horaires des courses circulant en heures creuses seront adaptés et la desserte en fin d'après-midi sera réorganisée. En fin de journée, le dernier départ de Porrentruy sera à 18h56 ; les départs de 19h56 et 20h56 seront supprimés

Sur la ligne « **78 Grandfontaine - Damvant** », 8 allers-retours seront maintenus, contre 11 actuellement, et cela jusqu'à Damvant. Les correspondances à Grandfontaine sur la ligne 73 seront maintenues pour assurer l'accès à Chevenez et Porrentruy. Les passages via les Grottes de Réclère seront maintenus le week-end et, de juin à septembre, également durant la semaine.

La cadence horaire sera maintenue sur la ligne « **81 Courtemaîche gare - Centre – Montignez** ». Il devra toutefois être renoncé à la dernière correspondance ferroviaire de 20h30. Le dernier retour sera désormais proposé à 19h30 depuis la gare de Courtemaîche.

Clos du Doubs

Sur la ligne « **61 St-Ursanne gare - Ville - Ocourt - La Motte** », la desserte d'Ocourt passera à 4 allers-retours en semaine au lieu de 6 actuellement. La première course du matin et la dernière de la journée seront supprimées. Le nombre de passages à La Motte demeurera inchangé mais les horaires seront modifiés.

La desserte entre la gare de St-Ursanne et la ville sera assurée conjointement par la ligne « **61 St-Ursanne gare - ville - Ocourt - La Motte** » et « **62 St-Ursanne - Soubey** ». Le nombre de passages à l'arrêt *St-Ursanne, Pont St-Jean/ville* sera réduit en raison de la faible fréquentation. Quotidiennement en semaine, 18 allers-retours seront proposés pour permettre de relier la gare et la Ville par la Porte St-Pierre, en desservant systématiquement l'arrêt *St-Ursanne, Lorette* à proximité du camping et de la Maison du Tourisme.